

BULLETIN D'INSCRIPTION - FORMATIONS 2022

COORDONNEES DU PARTICIPANT

Prénom.....Nom.....
 Fonction.....E-mail.....
 Société.....Tél.....
 Adresse.....
 Code postal.....Ville.....

Nom, prénom de la personne en charge de l'inscription (si différent).....

Fonction..... E-mail..... Tél.....

CHOIX DE FORMATION

Code.....Intitulé..... Date.....

Format : Présentiel Distanciel

TARIFS & REGLEMENT

Tarifs	Présentiel ou distanciel			
	2h-3h30	4h-4h30	1 Jour (7h)	2 Jours (14h)
<input type="checkbox"/> Adhérent	240€ TTC	300€ TTC	504€ TTC	1 008€ TTC
<input type="checkbox"/> Adhérent pers. supp			420€ TTC	840€ TTC

<input type="checkbox"/> Non Adhérent	360€ TTC	420€ TTC	624€ TTC	1 248€ TTC
---------------------------------------	----------	----------	----------	------------

Règlement
<input type="checkbox"/> Chèque à l'ordre de Cosmed
<input type="checkbox"/> Virement IBAN FR76 1009 6180 6200 0522 6780 162 BIC : CMCIFRPP
<input type="checkbox"/> OPCO, préciser.....

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales de vente disponibles sur le site www.cosmed.fr et déclare les accepter ». Les informations recueillies via le bulletin font l'objet d'un traitement par Cosmed dont les modalités sont définies par la politique de confidentialité disponible sur le site www.cosmed.fr.

Cachet et signature (obligatoire)

Bulletin à compléter et à renvoyer à formation@cosmed.fr
 ou à Cosmed, 495 rue René Descartes, Les Ogres de l'Arbois
 13100 Aix en Provence

**CONDITIONS GENERALES DE VENTE
EN DATE DU 12 AVRIL 2021**

COSMED est une association représentative des PME de la filière cosmétique et propose différents services aux adhérents et aux non-adhérents, tels qu'un service de veille réglementaire, de la formation, des événements et manifestations, la délivrance de certificat de vente libres, des documentations,...etc.

VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT CES CONDITIONS GENERALES DE VENTE QUI DEFINISSENT LES CONDITIONS ET RESTRICTIONS DE VENTE QUE VOUS ACCEPTEZ EN SOUSCRIVANT LES SERVICES PROPOSES PAR COSMED.

ARTICLE 1. DEFINITIONS

Les termes utilisés, tant au pluriel qu'au singulier dans les présentes conditions générales de vente auront la signification suivante :

Adhérent : tout Client ayant adhéré à l'association COSMED et à jour de ses cotisations.

Client : toute personne physique ou morale ayant la capacité de contracter, qui a la qualité de professionnel, c'est-à-dire qui agit dans le cadre de son activité professionnelle et qui commande les Services proposés par COSMED et/ou devient Adhérent.

Commande : commande d'un ou plusieurs Services par un Client sur le Site Internet ou par l'intermédiaire d'un bulletin d'inscription, bon de commande ou document équivalent, auprès de COSMED et acceptée expressément par COSMED.

COSMED : association dénommée COSMED, immatriculée au répertoire des entreprises et établissements de l'INSEE sous le numéro 434 068 441 00048, située 495 rue René Descartes, 13100 AIX-EN-PROVENCE, qui exploite le Site Internet et propose les Services.

Espace: espace réservé à l'Adhérent ou au Client sur le Site Internet, lui permettant d'accéder à certains Services, accessible grâce aux Identifiants.

Conditions Générales : les présentes conditions générales qui déterminent les modalités de commande et d'exécution des Services.

Contrat : les présentes Conditions Générales ainsi que tout document qui lui est annexé, notamment les Commandes.

Identifiants : adresse électronique et mot de passe choisis par le Client qui lui permettent d'accéder à son Espace.

Services : prestations de service proposées par COSMED, objets de la Commande du Client, telles que détaillées à l'article 3 et le cas échéant sur le Site Internet ou dans la Commande.

Site Internet : site Internet accessible à l'adresse www.cosmed.fr conçu et exploité par COSMED, selon les formats informatiques utilisables sur l'Internet comprenant des données de différentes natures et, notamment sans que la liste soit exhaustive, des textes, sons, images fixes ou animées, vidéos, bases de données.

ARTICLE 2. APPLICATION DES CONDITIONS GENERALES

Les présentes Conditions Générales définissent les conditions, restrictions et obligations que le Client accepte en commandant les Services. Toute Commande suppose l'acceptation au préalable par ce dernier sans réserve des Conditions Générales ainsi que des conditions tarifaires en vigueur au jour de l'acceptation de la Commande qui en font partie intégrante.

Le Client reconnaît que ces Conditions Générales complètent la Commande et prévalent sur tous autres documents tels que catalogues, documentation émanant de COSMED, qui n'ont qu'une valeur indicative, et sur tout document émanant du Client, tel que notamment les bons de commande ou conditions générales d'achat.

L'acceptation sans réserve de ces conditions générales consistera dans le fait, pour le Client, de cocher la case correspondante lors de la Commande, sur le Site Internet ou dans le formulaire d'inscription.

ARTICLE 3. DESCRIPTION DES SERVICES

3.1. COSMED VEILLE

COSMED VEILLE est une base de données sur la réglementation cosmétique. Elle comprend deux parties : une base française et européenne et une base internationale. Il est possible de s'abonner à l'une ou à l'autre de ces bases, voire aux deux. Cette base de données est accessible via le Site Internet par l'intermédiaire de l'Espace aux Clients ayant souscrit un abonnement (« **les Abonnés** »).

L'abonnement à COSMED VEILLE permet de :

- Recevoir par e-mail (à l'adresse indiquée dans la Commande) des alertes de veille, à chaque évolution réglementaire,
- Bénéficier de l'assistance réglementaire pour poser vos questions à une équipe spécialisée de COSMED
- Accéder directement aux textes applicables, tableaux de substances, comptes rendus, synthèses disponibles sur le Site Internet (fiches actualisées), via l'Espace et effectuer une recherche ciblée par mot-clé, zone géographique, type de produit ;
- Participer aux webinars réglementaires disponibles sur le Site Internet.

L'abonnement est valable pour une durée déterminée d'un an à compter de l'encaissement du prix. Celui-ci pourra faire l'objet d'une reconduction à compter de la date anniversaire sur accord exprès des parties via une nouvelle Commande et sous réserve du paiement du prix.

3.2. Publications et documentations

Le Client pourra commander des documentations, normes ou guides disponibles sur le Site Internet qui seront communiqués en version numérique ou en version papier par courrier, à l'adresse indiquée dans la Commande, selon des modalités et dans les délais indiqués dans la Commande, sur le Site Internet ou le bon de commande.

3.3. Pack webinars

COSMED organise des webinars réglementaires relatifs au domaine cosmétique. Ces webinars sont gratuits pour les Adhérents et/ou les Abonnés.

Les non Adhérents ou non Abonnés peuvent souscrire à un ou plusieurs packs de 1 ou 3 webinars, valable(s) parmi les webinars qui seront proposés par COSMED dans le programme des webinars disponibles sur le Site Internet.

Le Client pourra s'inscrire au webinar par l'intermédiaire du formulaire d'inscription. Il recevra une confirmation avec un lien de connexion lui permettant d'assister au webinar.

3.4. Evènements

Le Client pourra s'inscrire via le Site Internet ou un bulletin d'inscription aux manifestations et évènements (ateliers, ...) organisés par COSMED, selon les programmes disponibles sur le Site Internet.

Pour les manifestations en présentiel, les frais d'inscription comprennent les conférences (ateliers ou visites d'entreprises), les déjeuners et pause-café, les supports de présentation.

Les inscriptions sont acceptées dans la limite du nombre de places disponibles.

Le Client pourra, sur le Site Internet, choisir entre :

- L'inscription pour participer aux conférences ;

- La réservation d'un stand, selon les caractéristiques disponibles et détaillées sur le Site Internet ou le bon de commande.

Le sponsoring pour les manifestations devra faire l'objet d'une demande à stephanie@cosmed.fr, les conditions étant discutées au cas par cas.

Toute annulation de la participation à un évènement doit être formulée par écrit à stephanie@cosmed.fr par le Client. Toute annulation formulée moins de 15 jours avant la date prévue pour la manifestation donnera lieu à une facturation de 50 % des frais d'inscription.

Tout évènement auquel le Client ne s'est pas présenté sans avoir annulé par écrit, ou n'a assisté que partiellement sera facturé dans son intégralité.

COSMED se réserve la possibilité d'annuler, de modifier ou de reporter un évènement, notamment en cas de nombre d'inscrits insuffisant ou de difficultés ne permettant pas le maintien de l'évènement, sans indemnités. COSMED s'efforcera d'en informer dès que possible le Client. COSMED proposera une nouvelle date ou remboursera le Client des sommes payées au titre de la Commande correspondante.

3.5. Formations

COSMED est déclarée en tant que prestataire de formation auprès du Préfet de Région Provence-Alpes-Côte d'Azur sous le numéro 93.13.15791.13.

Toute participation à une formation doit être confirmée par l'envoi du bulletin d'inscription.

A réception du bulletin, COSMED adressera au Client un e-mail validant son inscription et la Commande.

Dans les 10 jours précédents la formation, COSMED adressera un e-mail au Client, faisant office de convocation.

Pour les stagiaires souhaitant une prise en charge par leur Opérateur de Compétences (OPCO 2I, AKTO, OPCommerce...), l'inscription devra être réalisée au moins 3 semaines avant le début de la formation. A défaut, la demande de prise en charge ne pourra être prise en compte et le Client devra payer le prix de la formation.

Une convention bilatérale de formation sera adressée au Client, accompagnée des documents administratifs destinés à l'Opérateur de Compétences. L'attestation de réalisation du stage et la facture acquittée seront adressées au Client après la réalisation de la formation.

En cas de désistement du stagiaire notifié par écrit au moins 15 jours avant la date de la formation, des frais s'élevant à 50% du montant global des frais d'inscription seront facturés au Client. Passé ce délai, le montant global des frais d'inscription sera dû par le Client. En cas d'abandon en cours de formation, les frais d'inscription resteront intégralement dus.

COSMED se réserve le droit d'annuler la session jusqu'à 8 jours ouvrables avant le début de la formation. Dans ce cas, l'inscription sera reportée sur une autre session ou, à défaut, les frais d'inscription seront restitués.

Le prix ne sera encaissé qu'après réalisation de la formation.

3.6. Délivrance des certificats de vente libre (CVL)

COSMED, sur autorisation du Ministère de l'Industrie, peut délivrer des CVL pour les produits cosmétiques tels que définis par l'article 2.1.a du Règlement (CE) n°1223/2009 (ou toute réglementation applicable à la date de la demande de CVL) sur demande réalisée via le Site Internet.

A ce titre, le Client atteste solliciter la délivrance de CVL uniquement pour des produits répondant à cette définition à l'exclusion de tout autre produit.

Pour toute demande de CVL, le Client sera redirigé sur le site www.cosmedcvl.fr.

Le Client souhaitant faire une demande de CVL auprès de COSMED, devra fournir les informations requises, à savoir :

- Informations générales sur la société : adresse, mail, téléphone, contact
- Informations pour la partie produit :
 - Informations générales du produit (Marque, gamme, dénomination, fonction, référence formule)
 - Sur demande de COSMED, les éléments suivants devront être transmis par email par le Client, dans un délai n'excédant pas 24h :
 - Le BAT de l'emballage primaire du produit
 - Le BAT de l'emballage secondaire du produit
 - OU si le produit n'est pas vendu sous étui
 - Une Attestation d'absence d'emballage secondaire selon le modèle COSMED téléchargeable sur www.cosmedcvl.fr
 - Une photo recto verso du produit

Lors de la création de la demande de CVL, le Client désigne le pays de destination du CVL. Le Client est averti des législations en vigueur dans le pays de destination, par le biais du tableau de bord de sa demande. A réception de la demande de CVL, sous réserve qu'elle soit complète, un numéro est attribué à la demande.

A l'issue de la phase de création de demande de CVL, un récapitulatif de la demande est affiché, y compris son prix total HT. Le Client est alors invité à vérifier et valider les informations fournies et le devis lié à la demande de CVL.

Le Client s'engage sur l'exactitude des informations transmises et accepte qu'elles soient conservées par COSMED pour la demande de nouveaux CVL, ainsi que pour des besoins d'archivage.

Dans l'hypothèse où, aux termes d'un contrôle aléatoire, des non-conformités étaient relevées par COSMED, le Client devra corriger toutes les non-conformités, et transmettre les éléments corrigés à COSMED dans un délai de 2 semaines suivant l'envoi du rapport de contrôle par COSMED. Le coût du CVL mis en cause sera majoré et le CVL pourra être annulé. Le Client est seul responsable de toute information et document erroné, inexact ou falsifié, transmis à COSMED dans le cadre d'une demande de CVL. A ce titre, le Client sera seul responsable de tous dommages subis par COSMED ou par lui-même découlant de la fourniture d'informations et de documents erronés ou inexacts.

Dans le cadre d'une nouvelle demande de CVL pour un produit ayant déjà fait l'objet d'une demande de CVL, le Client s'engage au moment de la nouvelle demande, à vérifier la validité des informations déjà fournies. Toute modification d'information signalée comme obligatoire lors de la demande de CVL doit être mise à jour, dans le cadre d'une nouvelle demande de CVL. COSMED ne saurait être tenue responsable de la livraison ou de la facturation d'un CVL, pour une demande qui n'aurait pas été correctement vérifiée par le Client selon la procédure décrite ci-dessus.

La validation du devis par le Client déclenche la demande de CVL auprès de COSMED, qui la confirme au moyen d'un accusé de réception envoyé par voie électronique. La facture liée au devis ne sera émise qu'à l'édition du CVL et est payable selon les conditions précisées à l'article 5 ; sauf pour les CVL pour le KOWEIT, le LIBAN, l'EGYPTE et l'IRAK pour lesquels la facture sera envoyée et devra être réglée avant l'envoi du CVL.

Après la réception de l'intégralité des informations et documents sollicités :

- Soit la demande de CVL est acceptée : le Client en est informé par COSMED, par email. Un numéro unique est attribué au CVL édité. Le CVL est ensuite légalisé si nécessaire en fonction du pays de destination.
- Soit la demande de CVL est refusée : le Client en est informé par COSMED, par e-mail. COSMED informera le Client du motif du refus. Le Client aura la possibilité, soit de mettre en place les actions correctrices, soit d'exclure de sa demande le ou les produits faisant l'objet du refus de la part de COSMED.

Le cas échéant, le CVL sera envoyé par lettre recommandée avec demande d'avis de réception à l'adresse d'envoi indiquée dans la demande de CVL par le Client.

Le CVL étant un document unique, aucun duplicata ne pourra être délivré par COSMED.

COSMED s'engage à traiter les demandes de CVL, par ordre d'arrivée. Toute demande incomplète ou non conforme sera systématiquement refusée par COSMED. Toute demande de CVL non-conforme, ou incomplète,

devra être complétée et/ou rectifiée par le Client sous la forme d'une demande nouvelle à COSMED, qui fera l'objet d'un nouveau numéro d'ordre.

Les vérifications mises en œuvre par COSMED pour le traitement de la demande de CVL, seront identiques que le Client soit adhérent COSMED ou non-adhérent COSMED.

COSMED s'engage à mettre en œuvre les moyens nécessaires pour assurer la confidentialité des données fournies par les demandeurs. En particulier, les intervenants de COSMED, impliqués dans le traitement des demandes de CVL, sont tenus par un engagement strict de confidentialité.

3.7. HA COSMED

Le Service « HA COSMED » comprend une mise en relation entre les Adhérents et le référencement de fournisseurs (ci-après « **Fournisseurs** »).

COSMED ne participe pas à la relation ou au contrat éventuel entre les Adhérents et/ou Fournisseurs, qui exécutent leurs obligations respectives sous leur propre responsabilité.

Les Clients ayant la qualité de Fournisseurs pourront être référencés dans le cadre de ce Service en remplissant le bulletin prévu à cet effet. Le référencement sera effectif à condition que le Fournisseur ait :

- Réglé la cotisation prévue dans le bulletin (en fonction du CA global national du Client réalisé l'année N-1)
- Rempli la fiche de contact permettant aux acheteurs potentiels de prendre contact avec le service commercial du Fournisseur ;
- Fourni à COSMED son catalogue sous format PDF ou Excel ;
- Communiqué à COSMED le chiffre d'affaires de l'année N réalisé auprès des Adhérents, avant le 31 janvier de l'année N+1 (cette déclaration demeurant confidentielle ; le chiffre d'affaires ne sera communiqué qu'à travers un volume global de chiffre d'affaires réalisé par l'ensemble des Fournisseurs).

Si applicable en fonction du statut du Fournisseur (« Fournisseur Recommandé » et « Fournisseur Agrée »), le Fournisseur devra également verser à COSMED une commission basée sur le chiffre d'affaires annuel réalisé par le Fournisseur auprès des Adhérents dans le cadre du Service HA COSMED, dont le montant est fixé dans la Commande.

Le Fournisseur s'engage à ne référencer que des produits ou services disponibles. Le Fournisseur est seul responsable des informations fournies dans le cadre du référencement, y compris des mises à jour, du contenu, ainsi que de l'exécution de ses obligations découlant d'une commande d'un acheteur potentiel. Le Fournisseur devra également conserver confidentielles les informations et documents communiqués par COSMED, notamment le fichier des Adhérents.

En contrepartie, COSMED s'engage à :

- Mettre en ligne sur le Site Internet dans l'espace prévu à cet effet la liste des produits et/ou services du Fournisseur et ses informations (fiche contact, publicité) ;
- Remettre au Fournisseur des codes d'accès lui permettant d'accéder à un Espace comprenant le réseau des contacts Adhérents via le Site Internet (sauf opposition de ces derniers).

Le Fournisseur reconnaît que le référencement sera effectué dans la limite des garanties prévues aux présentes CGV.

Le Service est valable pour l'année civile en cours. A la fin de l'année, un bilan sera réalisé. Après analyse des « fiches d'évaluation fournisseur » par les acheteurs, COSMED sera libre de proposer un nouveau référencement ou non et le Fournisseur sera libre de l'accepter ou non.

3.8. Adhésion

Le Client pourra devenir Adhérent en remplissant et retournant le bulletin d'adhésion à COSMED. En cochant la case prévue à cet effet, le Client reconnaît avoir pris connaissance des statuts de COSMED et des obligations qui lui incombent. Le Client s'engage à payer ses cotisations annuelles. Le Client deviendra Adhérent après validation du conseil d'administration.

ARTICLE 4. COMMANDE DES SERVICES

Le Client pourra passer Commande sur le Site Internet (lorsque cette fonctionnalité est disponible) ou par l'envoi d'un bon de commande ou bulletin d'inscription communiqué par COSMED.

4.1. Commande sur le Site Internet

Pour procéder à une commande sur le Site Internet, le Client doit respecter les étapes suivantes :

1. Choix du Service : le Client sélectionne le ou les Services qu'il souhaite commander.
2. Coordonnées : le Client remplit le formulaire avec ses coordonnées. S'il est Adhérent, le Client devra être connecté avec ses Identifiants pour bénéficier du tarif Adhérent.
3. Acceptation des présentes Conditions Générales via la case à cocher prévue à cet effet
4. Paiement : le Client pourra vérifier les Services sélectionnés et le prix de la Commande et le cas échéant modifier sa sélection.

Le Client pourra choisir de payer en ligne ou de payer par chèque ou virement en cochant la case correspondante.

Le Client devra procéder au paiement conformément à l'article 5.

5. Le Client recevra un email de confirmation de sa Commande.
6. Le Client recevra une facture électronique à l'adresse indiquée.

4.2. Commande via un bon de Commande ou bulletin d'inscription

Le Client devra télécharger et remplir le bon de commande ou bulletin d'inscription disponible sur le Site Internet ou communiqué par COSMED par tout moyen, et lui renvoyer dûment complété et signé par email ou par courrier à l'adresse indiquée sur ledit bon de commande ou bulletin d'inscription.

Le Client devra procéder au paiement conformément à l'article 5.

4.3. Validation de la Commande

La Commande ne devient ferme et définitive qu'après encaissement du paiement (sauf mention expresse contraire) et le cas échéant réception de tous les documents exigés par COSMED.

En particulier, pour les paiements en ligne, les inscriptions aux événements, la souscription de packs webinars, l'abonnement à COSMED Veille, les documentations et le référencement Fournisseurs, la Commande ne sera ferme et définitive qu'après encaissement du paiement par COSMED.

De même, la demande d'adhésion ne sera prise en compte qu'à compter de l'encaissement du montant des cotisations et l'approbation par le Conseil d'administration de l'adhésion.

Pour les Services de délivrance de CVL, le Tarif sera facturé après établissement du CVL et pour les services de formation, le prix sera facturé après réalisation de la formation.

Une fois le paiement encaissé (si applicable), COSMED adressera un e-mail au Client accusant réception du paiement et récapitulant les détails de sa Commande.

Indisponibilité : tous les Services proposés sur le Site Internet sont, sauf erreur ou dysfonctionnement informatique, disponibles. Cependant, compte tenu des délais nécessaires entre l'enregistrement d'une Commande et la mise à jour des stocks, ou, pour les webinars et manifestations, de l'hypothèse d'une limitation du nombre de places, le Client reconnaît et accepte qu'un Service puisse devenir indisponible. En cas d'indisponibilité d'un Service, la Commande sera annulée. Dans ce cas, COSMED en informera le Client et, le cas échéant, remboursera

les sommes payées pour la Commande au plus tard dans les 30 (trente) jours, sauf compensation avec toute somme due par le Client à COSMED.

Refus de Commande : COSMED se réserve le droit de refuser une Commande, notamment mais sans limitation, dans le cas où le Client ne serait pas à jour de ses obligations de quelque nature que ce soit, et notamment sans que la liste soit exhaustive, un défaut de règlement lors d'une précédente Commande. Dans ce cas, COSMED en informera le Client et, le cas échéant, remboursera les sommes payées pour la Commande au plus tard dans les 30 (trente) jours, sauf compensation avec toute somme due par le Client à COSMED.

Prévention des fraudes : afin d'assurer la sécurité des transactions et pour répondre à la demande de prévention des fraudes en matière de vente à distance, COSMED pourra effectuer des contrôles aléatoires sur la passation des Commandes. Dans ce cadre, COSMED peut demander au Client des pièces justificatives pour la validation de la Commande.

ARTICLE 5. PRIX ET PAIEMENT DU PRIX

5.1. Tarifs

Les prix des Services et le montant des cotisations (ci-après les « **Tarifs** ») sont indiqués sur le Site Internet et/ou sur le bon de commande et/ou bulletin d'inscription.

Les remises qui seraient éventuellement applicables seront affichées sur le Site Internet et/ou sur le bon de commande et/ou bulletin d'inscription. Aucun escompte n'est dû en cas de paiement comptant ou anticipé.

COSMED pourra modifier ses Tarifs à tout moment, cette modification étant applicable pour les Commandes futures.

Les Tarifs applicables pour la délivrance de CVL couvrent toutes les étapes nécessaires à la livraison en France Métropolitaine d'un CVL, légalisé pour le pays de destination. Ces prix sont indiqués hors T.V.A.

Les Tarifs peuvent dépendre :

- Des Services sélectionnés ;
- Du nombre de personnes participant à une manifestation (prix dégressifs) ;
- De la qualité d'Adhérent à COSMED ou non du Client ;
- Du statut du Client ;
- De la date de création de l'entreprise du Client (pour l'adhésion) ;
- De l'effectif du Client (nombre de salariés du Client)
- Du chiffre d'affaire réalisé par le Fournisseur dans le cadre du référencement HA COSMED.

S'agissant de l'effectif, l'effectif pris en compte est le nombre de salariés à la date de la Commande puis annuellement à la date anniversaire de l'adhésion ou l'abonnement. Pour les groupes de sociétés, l'effectif pris en compte est celui de l'ensemble des sociétés ayant une activité cosmétique constituant le groupe (le groupe étant considéré comme l'ensemble des sociétés affiliées du Client, la notion d'affiliée correspondant à la détention de 50 % ou plus des titres ou droit de vote d'une autre entité).

Le Client s'engage à signaler tout au long de son abonnement et/ou son adhésion et dans les plus brefs délais, toute modification de sa situation. COSMED se réserve également le droit de vérifier à tout moment le statut du Client ou son effectif (et demander à ce titre tous justificatifs au Client, que ce dernier s'engage à fournir dans les 30 jours) pendant la durée de la Commande pour s'assurer qu'il répond à ces conditions.

Si nécessaire, COSMED adressera un complément de facturation égal à la différence entre le Tarif payé par le Client et le Tarif applicable.

En particulier, en cas d'application du Tarif « Adhérent », toute dénonciation de l'adhésion du Client avant la fourniture du Service ou pendant la période de validité de l'abonnement (pour COSMED VEILLE) donnera lieu à un complément de facturation égal à la différence entre le tarif adhérent et le tarif non adhérent. Pour l'abonnement à COSMED VEILLE, ce complément sera facturé sur une base prorata temporis de la fin de l'adhésion et jusqu'à l'échéance de l'abonnement.

5.2. Modalités et retard de paiement

En cas de paiement en ligne sur le Site Internet, lorsque cette fonctionnalité est disponible, le prix est payable par carte bancaire. Le Client sera redirigé vers l'interface de paiement régie par le prestataire de paiement choisi par COSMED et devra procéder selon les instructions indiquées.

En complément, le Client pourra payer le prix par virement ou par chèque. Dans ce cas, le Client devra adresser son règlement aux coordonnées indiquées.

En cas de paiement par chèque bancaire, le Client s'engage à envoyer un chèque bancaire du montant de la Commande à COSMED en mentionnant impérativement au dos du chèque les références de la Commande, accompagné du bulletin d'inscription ou de commande

Les frais bancaires éventuellement liés au paiement resteront à la charge du Client.

Le Client garantit qu'il est pleinement habilité à utiliser le moyen de paiement dont il fait usage et que celui-ci donne accès à des fonds suffisants pour couvrir les coûts de la Commande.

Pour les sommes faisant l'objet d'une facturation (totale ou partielle) après la réalisation des Services et/ou d'une régularisation en cours de Contrat comme indiqué ci-dessus, le paiement sera dû à l'échéance mentionnée sur la facture.

Le cas échéant, sans préjudice de tous autres droits et recours, le défaut de paiement à l'échéance de paiement entraînera, de plein droit, sans qu'une mise en demeure ne soit nécessaire, la facturation d'un intérêt de retard égal au taux appliqué par la Banque Centrale Européenne majoré de 10 points, appliqué aux sommes dues et au paiement d'une indemnité équivalente aux frais de recouvrement, sans que cette indemnité ne puisse être inférieure au montant forfaitaire fixé par les textes applicables (40 euros en 2013). En outre, en cas de défaut de paiement, COSMED se réserve le droit de suspendre les Services jusqu'au paiement intégral de la facture en souffrance, sans que cette suspension puisse être considérée comme une inexécution fautive.

ARTICLE 6. OBLIGATIONS DU CLIENT

6.1. Capacité et fourniture d'informations

La personne physique passant Commande reconnaît être une personne dûment habilitée ou mandatée pour représenter le Client, pour le compte duquel la Commande est passée et le cas échéant, la ou les demande(s) de CVL sera(ont) faite(s).

Le Client s'engage à fournir des informations exactes (accompagnées des justificatifs requis si nécessaire) et à informer COSMED sans délai en cas de modification des données qu'il a communiquées lors de la Commande ou de l'Adhésion et, le cas échéant, lorsque cela est possible, à procéder lui-même aux dites modifications au sein de son Espace.

LA FOURNITURE DE FAUSSES INFORMATIONS AYANT ENTRAINE L'IMPOSSIBILITE POUR COSMED D'EXECUTER SES OBLIGATIONS NE SAURAIT ENGAGER LA RESPONSABILITE DE CE DERNIER DE CE FAIT.

Lorsque le Client communique des informations concernant ses salariés ou des tiers (notamment informations de contact, participants aux manifestations), il s'engage à être autorisé à le faire et à informer ces personnes du traitement de leurs données personnelles par COSMED (tel qu'il figure dans la politique de confidentialité de COSMED).

6.2. Compétences et prérequis

Les équipements (ordinateur, logiciels, moyens de télécommunications, etc.) permettant l'accès au Site Internet et aux Services sont à la charge exclusive du Client, de même que les frais de télécommunication induits par leur utilisation.

Les prérequis pour l'accès aux Services seront communiqués par COSMED. En particulier, le Site Internet a été conçu pour fonctionner dans un environnement informatique classique équipé de logiciels standards. Les configurations minimales requises pour utiliser la plateforme sont les suivantes : Plateforme (et Système

d'exploitation): PC (Windows® ou Mac Intosh®) / Logiciels : Adobe Acrobat Reader®, Microsoft Excel®, Microsoft Word®, Microsoft PowerPoint®.

Lors de son inscription aux évènements, formations ou webinars, le Client devra s'assurer de disposer des équipements et de la connexion nécessaires au bon déroulement de la formation.

Sur PC/ Mac : Webcam partagée obligatoire Système d'exploitation : Windows XP, Windows Server 2008 ou version plus récente/ Mac OS X 10.8 - Mountain Lion ou une version plus récente Navigateur Web : Internet Explorer 9, Mozilla Firefox 34, Google Chrome 39 (JavaScript activé) ou la dernière version de l'un de ces navigateurs Connexion Internet : Connexion Internet par modem, ADSL ou câble /1 Mbits/s ou supérieure (haut débit recommandé) Logiciel : GoToWebinar/ JavaScript activé Matériel : 2 Go ou plus de RAM/ Webcam/ Microphone et haut-parleurs (utilisation d'un casque recommandée).

A défaut de respect de la configuration requise, COSMED ne pourra être tenue responsable en cas de dysfonctionnement.

Le cas échéant, les participants devront respecter les horaires prévus et le règlement intérieur applicable aux locaux dans lesquels se déroule la manifestation. COSMED se réserve le droit, sans indemnité de quelque nature que ce soit, d'exclure à tout moment, tout participant dont le comportement gênerait le bon déroulement de l'évènement et/ou manquerait gravement au règlement intérieur.

6.3. Identifiants

L'accès à certaines pages du Site Internet sont réservés aux Adhérents ou aux Abonnés et nécessitent un accès via des Identifiants. De même, l'accès à certaines pages du site www.cosmedcvl.fr nécessitent une connexion via des Identifiants.

Le Client reconnaît que les Identifiants des collaborateurs sont strictement personnels et confidentiels et s'interdit, en conséquence, de les communiquer ou de les partager avec des tiers. La conservation des Identifiants est à la charge du Client qui doit choisir un mot de passe conforme aux préconisations en vigueur et prendre les dispositions nécessaires pour en assurer la sécurité. Le Client est seul responsable de l'utilisation de ces éléments d'identification, qu'elle soit frauduleuse ou non. Le Client s'engage à faire respecter ces dispositions par ses collaborateurs disposant d'Identifiants. Il garantit COSMED contre toute demande et/ou action basées sur une utilisation, frauduleuse ou non, de ses identifiants.

6.4. Responsabilités du Client

D'une manière générale, le Client est seul responsable de l'exercice de son activité et notamment du respect des réglementations en vigueur qui lui sont applicables.

Le Client est seul responsable de la consultation, du choix, de l'utilisation et de l'interprétation de la documentation fournie par COSMED, ainsi que des actes et conseils qu'il en déduit dans le cadre de sa pratique professionnelle.

Le Client est seul responsable de l'usage qu'il fait des Services. COSMED ne se substitue en aucun cas à la responsabilité du Client au regard de ses obligations et ses choix dans le cadre de l'exercice de son activité. En particulier, la communication d'informations dans le cadre de la fourniture des Services ne dispense pas de se référer aux Journaux Officiels et Textes Réglementaires et n'engage en rien la responsabilité de COSMED.

ARTICLE 7. GARANTIES ET RESPONSABILITES

7.1. Accès au Site Internet et aux Services

COSMED fera ses meilleurs efforts pour permettre un accès continu au Site Internet et le cas échéant, aux Services (rendus en ligne), avec diligence et dans le respect des règles de l'art, sauf interruption requise au titre de la maintenance, des pannes éventuelles, de contraintes techniques ou juridiques, sans que ces périodes d'interruption ne puissent engager la responsabilité de COSMED ni ouvrir droit à une quelconque indemnité.

COSMED assume une obligation de moyens dans l'exécution des Services et ne pourra pas être tenu pour responsable des vices de fonctionnement du Site Internet du seul fait de leur existence ou plus généralement, de toutes perturbations du réseau Internet, affectant l'utilisation des services du site internet.

Le Client reconnaît et accepte que nul ne peut garantir le bon fonctionnement de l'Internet dans son ensemble. En cas d'impossibilité d'accès au Site Internet, en raison de problèmes techniques ou de toute nature, le Client ne pourra se prévaloir d'un dommage et ne pourra prétendre à aucune indemnité.

Les liens hypertextes présents sur le Site Internet peuvent renvoyer sur d'autres sites internet et la responsabilité de COSMED ne saurait être engagée si le contenu de ces sites contrevient aux législations en vigueur ou en raison d'un préjudice causé au Client par la visite de l'un de ces sites tiers, qui sont régis par leurs propres conditions d'utilisation.

7.2. Formations et documentations

COSMED ne saurait être tenu responsable d'une quelconque erreur ou oubli constaté dans les éventuels supports de formation ou la documentation remis au Client, ces derniers devant être considérés comme un support pédagogique (et non un manuel pratique ou un document officiel) qui sont nécessairement complétés par la formation elle-même et les compétences du Client. De plus, COSMED n'est pas tenu d'assurer une quelconque mise à jour des supports postérieurement à la formation ou au webinar.

7.3. Responsabilité de COSMED

De manière générale, la responsabilité de COSMED ne pourra être engagée que pour des dommages directs, prouvés et imputables à une faute de COSMED, à l'exclusion de tout dommage indirect ou consécutif, notamment, à une perte économique, de chiffre d'affaires, de profits, d'affaires ou de clientèle. Dans toute la mesure permise par la législation applicable, si la responsabilité de COSMED venait à se trouver engagée, pour quelque cause que ce soit, il est expressément convenu que le montant des dommages et intérêts et de toute réparation due par COSMED au Client, pour toutes causes confondues, sera strictement limité et ne pourra excéder les sommes effectivement payées par le Client en contrepartie de la fourniture du Service qui est directement à l'origine du dommage.

ARTICLE 8. DUREE DU CONTRAT ET RESILIATION

D'une manière générale, le Contrat est conclu pour la durée de la réalisation des Services ou de l'adhésion (telle que prévue dans les statuts).

Dans le cas où une partie contreviendrait aux dispositions du Contrat, la partie plaignante pourra résilier le Contrat, automatiquement, de plein droit et sans aucune formalité, 10 jours après une mise en demeure par lettre recommandée avec demande d'avis de réception demeurée sans effet, sans préjudice des dommages-et-intérêts qui pourraient être réclamés à la partie défaillante. En particulier, ouvrent droit à la résiliation les manquements aux obligations prévues à l'article 3 (inexécution des Services), article 5 (non-paiement du prix), article 6 (obligations du Client), article 9 (propriété intellectuelle).

La fin du contrat, quelle que soit la raison, anticipée ou à son terme, emportera cessation de la fourniture des Services. Le Client ne pourra plus accéder à l'Espace.

ARTICLE 9. PROPRIETE INTELLECTUELLE

Tous les textes, commentaires et illustrations reproduits sur le Site Internet et le cas échéant sur les éventuels supports et documentations fournis par COSMED, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), appartiennent à COSMED ou aux titulaires des droits d'auteur applicables.

A ce titre, le Client s'engage à ne pas les reproduire ou réutiliser autrement qu'à des fins personnelles.

D'une manière générale, il est interdit au Client, en dehors de cet usage, de copier, reproduire, diffuser, vendre, publier, exploiter de toute autre manière et diffuser dans un autre format sous forme électronique ou autres les informations présentes sur le Site Internet ou les éventuels supports et documentations fournis par COSMED. En conséquence, toute autre utilisation est constitutive de contrefaçon et sanctionnée au titre de la propriété intellectuelle, sauf autorisation préalable de COSMED.

Références : COSMED pourra citer dans ses références commerciales le Client comme utilisateur de ses Services.

ARTICLE 10. DROIT APPLICABLE ET JURIDICTION COMPETENTE

Les présentes Conditions Générales sont soumises à la loi française.

TOUTE ACTION JUDICIAIRE RELATIVE A LA CONCLUSION, L'INTERPRETATION, L'EXECUTION OU LA CESSATION DE LA RELATION CONTRACTUELLE ENTRE COSMED ET LE CLIENT SERA DE LA COMPETENCE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AIX-EN-PROVENCE, NONOBTANT LA PLURALITE DE DEFENDEURS OU L'APPEL EN GARANTIE, Y COMPRIS POUR LES ACTIONS EN REFERE.

ARTICLE 11. DISPOSITIONS DIVERSES

Si l'une quelconque des clauses du Contrat s'avérait nulle ou inapplicable en vertu d'une loi ou d'un règlement ou à la suite d'une décision exécutoire d'une juridiction ou d'une autorité compétente, les parties conviennent expressément que le contrat ne sera pas affecté par la nullité de la clause précitée et s'efforceront de la remplacer par des termes équivalents à l'intention initiale des parties.

Le fait pour l'une des parties de ne pas exiger à un moment quelconque l'exécution stricte par l'autre partie d'une disposition ou condition quelconque du Contrat ne sera pas réputé constituer une renonciation définitive à cette disposition ou condition. En conséquence, chacune des parties pourra à tout moment demander l'exécution stricte et intégrale par l'autre partie des présentes Conditions Générales.